

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

**RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES :  
TRAVAUX DE PEINTURE**

CODE DE L'UE : <b>25 15 02 U11 E1</b>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : <b>205</b>
---------------------------------------	---

**La présente demande émane du réseau :**

<input checked="" type="checkbox"/> Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> <del>Libre subventionné confessionnel</del>
<input type="checkbox"/> <del>Officiel subventionné</del>	<input type="checkbox"/> <del>Libre subventionné non confessionnel</del>

Identité du responsable du réseau : Monsieur DIDIER LETURCQ, Directeur général adjoint

Date et signature : .....

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 (1 page)

2. Capacités préalables requises : reprises en annexe n°2 (2 pages)

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	<input checked="" type="checkbox"/> Du niveau inférieur	<input type="checkbox"/> <del>Du niveau supérieur</del>
de	<input checked="" type="checkbox"/> Transition	<input type="checkbox"/> <del>Qualification</del>

4. Acquis d'apprentissage : repris en annexe n° 3 (1 page)

5. Programme :

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 (3 pages)

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 5 (1 page)

7. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 (1 page)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Code fonction</u>
Laboratoire de peinture	CT	E	16	
Travaux pratiques de peinture	PP	C	80	
<b>Part d'autonomie</b>		P	24	
Total des périodes			120	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 : voir 8Ter

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

**ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD**

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 16 décembre 2019.....Signature :

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES : TRAVAUX DE PEINTURE**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. FINALITES GENERALES**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- **CONCOURIR** à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- **REPENDRE** aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. FINALITES PARTICULIERES**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- d'**ACQUERIR** des compétences techniques et des savoir-faire de base en peinture automobile ;
- de **DECODER** les informations sur les étiquettes et les pictogrammes sur les différents produits utilisés en carrosserie ;
- de **DEPOSER**, de **POSER** et de **PREPARER** une tôle de voiture ancêtre destinée à recevoir un traitement de peinture en carrosserie ;
- d'**APPLIQUER** un traitement de peinture sur une tôle pour véhicule ancêtre dans le respect des différentes réglementations en vigueur ;
- de **NETTOYER**, d'**ENTRETENIR**, de **RANGER** son matériel et les produits utilisés ainsi que l'environnement de son poste de travail ;
- de **DEVELOPPER** des aptitudes de communication professionnelle, d'observation, de réflexion technique et de **VEILLER** au respect des procédures.

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES : TRAVAUX DE PEINTURE**

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. Capacités**

##### **En français,**

- ◆ LIRE un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
  - ◆ LIRE couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
  - ◆ REpondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
  - ◆ Consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
- ◆ S'EXPRIMER oralement et par écrit :
  - ◆ PRODUIRE des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

##### **En mathématiques,**

- ◆ SAVOIR CALCULER :
  - ◆ MAITRISER le système de numération en base 10 ;
  - ◆ OPERER sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
  - ◆ CONNAITRE les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
  - ◆ PRENDRE une fraction d'un nombre ;
  - ◆ CALCULER un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ SAVOIR STRUCTURER l'espace et ses composants :
  - ◆ RECONNAITRE et DIFFERENCIER les solides et les figures planes classiques ;
  - ◆ CALCULER le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
  - ◆ CALCULER l'aire et le volume de ces solides ;

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE PEINTURE**

- ◆ dans un plan donné, CONSTRUIRE une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
  
- ◆ SAVOIR MESURER :
  - ◆ MESURER et CONSTRUIRE un angle à l'aide du rapporteur ;
  - ◆ PRATIQUER les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples).

### **2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU :**

Le CEB.

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES : TRAVAUX DE PEINTURE**

### **4. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- *en disposant de la documentation appropriée (photos, vidéos, fiches techniques, catalogues de fabricants, ...) et de consignes figurant dans un cahier des charges,*
- *en disposant du matériel approprié, de l'outillage spécifique et des produits utilisés pour des travaux de restauration de véhicules ancêtres,*
- *en vue de préparer et de ranger son poste de travail et son environnement,*
- *dans le respect des règles de la législation de la restauration de véhicules ancêtres, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de manutention et de l'environnement,*
- *dans le respect du temps imparti,*
- *en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*
- *en développant des compétences de communication,*
- de REPARER des dégâts sur un véhicule ancêtre ;
- de DEPOSER, de REPOSER, d'AJUSTER et de PEINDRE en tout ou en partie un élément de carrosserie d'un véhicule ancêtre en
  - ✓ identifiant le type de peinture ;
  - ✓ en appliquant les techniques de jointure, d'étanchéité, de marouflage et différents mastics,
- de REDIGER une fiche d'intervention permettant de suivre l'évolution des travaux sur un véhicule ancêtre ;
- de NETTOYER, d'ENTRETENIR et de RANGER son matériel et les produits utilisés ainsi que l'environnement de son poste de travail ;
- de TRIER les déchets et rebus selon le respect des règles de protection de l'environnement en vigueur.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- le soin et la qualité du travail produit lors de l'intervention sur le véhicule ancêtre,
- l'exhaustivité des informations contenues dans la fiche d'intervention,
- la justification des connaissances technologiques dans la réalisation des travaux pratiques,
- le respect des normes de sécurité, d'ergonomie, de manutention ainsi que le degré de propreté du poste de travail et de son environnement.

## RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES : TRAVAUX DE PEINTURE

### 5. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable :

- *en disposant de la documentation appropriée (photos, vidéos, fiches techniques, catalogues de fabricants, ...),*
- *en disposant du matériel approprié, de l'outillage spécifique et des produits utilisés pour des travaux de restauration véhicules ancêtres,*
- *en vue de préparer et de ranger son poste de travail et son environnement,*
- *dans le respect des règles de la législation de la restauration de véhicules ancêtres, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de manutention et de l'environnement,*
- *dans le respect du temps imparti aux travaux pratiques de peinture,*
- *en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*
- *en développant des compétences de communication,*

#### 5.1. EN LABORATOIRE DE PEINTURE :

- de RECONNAITRE les produits dangereux (solvants, peintures,...) : lire les étiquettes, les fiches techniques, les pictogrammes ;
- d'IDENTIFIER les précautions à prendre pour leurs manipulations, leur stockage, leur tri (gestion des déchets solides et liquides) et pour la protection des accidents, notamment pour :
  - ✓ les voies respiratoires (masque anti-poussière, masque de peinture),
  - ✓ les pieds, utiliser les chaussures de travail,
  - ✓ les yeux,
  - ✓ les oreilles,
  - ✓ la tête,
  - ✓ les mains (gants, crème) ;
- d'IDENTIFIER les produits de lavage et de finition ;
- d'EXPLIQUER :
  - ✓ le fonctionnement des machines à poncer,
  - ✓ les techniques de jointure et d'étanchéité,

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES : TRAVAUX DE PEINTURE**

- ✓ le fonctionnement des outils mis à sa disposition pour les appliquer (pompe à cartouche),
- ✓ les différents mastics pistolables ou non et leurs méthodes d'application et de ponçage,
- ✓ les apprêts et les produits anti-corrosion.

### **5.2. EN TRAVAUX PRATIQUES DE PEINTURE :**

- de STOCKER les produits dangereux en respectant les normes en vigueur ;
- de TRIER et de STOCKER de manière adéquate les déchets (solides, liquides) ;
- de RESPECTER les normes de sécurité spécifiques dans les zones dangereuses ;
- d'UTILISER les moyens de protection adéquats en fonction des outillages et des tâches à risques à effectuer et des produits à manipuler ;
- de TRAVAILLER dans les zones adéquates ;
- de SIGNALER et de REPARER tout dysfonctionnement apparent des différents équipements et pièces d'une zone de préparation : filtres, aspiration, éclairage,... ;
- de NETTOYER et de PREPARER un véhicule avant peinture :
  - ✓ DEMONTER la ou les pièces à traiter s'il y a lieu selon les méthodes de travail les plus adéquates :
    - DEPOSER et REPOSER les accessoires sensibles à la température et ceux entravant le déroulement des travaux de peinture ;
    - PRENDRE les précautions de mise en sécurité d'éléments électriques (déconnecter, déposer, isoler) ;
- de RECONNAITRE les différents supports de peinture existants :
  - ✓ les différents types de papiers abrasifs (granulométrie) au ponçage,
  - ✓ les principaux produits dégraissants en tôlerie,
  - ✓ les types de traitement des tôles selon la catégorie des produits utilisés en carrosserie tels que solvants, durcisseurs,...,
  - ✓ les différents types de techniques et de produits pour dégraisser les parties à travailler ;
- d'APPLIQUER les techniques de marouflage et d'EXPLIQUER leur utilité en matière de protection ;
- de PREPARER la surface à traiter pour :



## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES : TRAVAUX DE PEINTURE**

- ✓ DETERMINER l'enduit adéquat à la surface à traiter en appliquant les techniques d'application et de ponçage,
  - ✓ REALISER et APPLIQUER les différents produits anti-corrosion (apprêts, wash primaire...)
  - ✓ APPLIQUER les matières à traiter en fonction du fond à traiter,
  - ✓ DELIMITER les surfaces à traiter,
  - ✓ APPRECIER la qualité des couches de base et l'état des surfaces à traiter (acrylique, cellulosique, synthétique) ;
- d'IDENTIFIER les nouvelles et anciennes peintures par l'emploi d'un diluant, d'un abrasif ;
  - d'APPLIQUER les techniques de jointure et d'étanchéité ;
  - d'UTILISER une pompe à cartouche (manuelle et pneumatique) ;
  - d'APPLIQUER différents mastics d'étanchéité ;
  - de DEGRAISSER les parties à travailler et de PONCER les parties à peindre ;
  - de REDIGER des fiches d'intervention selon les modalités définies par le Conseil des études ;
  - de NETTOYER, d'ENTRETENIR et de RANGER son matériel et les produits utilisés ainsi que l'environnement de son poste de travail ;
  - de TRIER les déchets et rebus selon le respect des règles de protection de l'environnement en vigueur.

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES : TRAVAUX DE PEINTURE**

### **6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour les cours de « Travaux pratiques de peinture », il est conseillé de travailler avec deux étudiants par poste de travail.

# **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCETRES : TRAVAUX DE PEINTURE**

## **7. CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

